

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	36 (1907)
Heft:	10
Rubrik:	Échos de la presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XXXVI^e ANNÉE.

N^o 10.

15 MAI 1907.

Bulletin pédagogique

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE DE FRIBOURG

Abonnement pour la Suisse : **3 fr.** — Pour l'étranger : **4 fr.** — Prix du numéro : **20 ct.**
Prix des annonces : **15 ct.** la ligne de 5 centimètres. — Rabais pour les annonces
répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à **M. J. Dessibourg,**
Directeur de l'Ecole normale, Hauteville-Posieux.

Pour les annonces, écrire à **M. R. Chassot, 8, rue Grimoux, à Fribourg,**
et, pour les abonnements ou changements d'adresse, à **l'Imprimerie Saint-Paul, Avenue de Pérrolles, Fribourg.**

SOMMAIRE : — *Echos de la presse.* — *L'école en été.* — *L'épellation dans l'enseignement de l'orthographe.* — *Bilan géographique et historique de l'Europe en 1906 (suite).* — *Programme du V^{me} arrondissement.* — *Programme du VII^{me} arrondissement.* — *Les dix commandements de l'hygiène.* — *F.-X. Kunz.* — *Bibliographies.* — *Chronique scolaire.* — *Asile de l'enfance.* — *La petite fleur (poésie).*

ÉCHOS DE LA PRESSE

On sait qu'en Allemagne s'esquisse tout un mouvement en faveur de l'organisation pédagogique de l'enseignement de la religion. Des revues ont été lancées, des méthodes préconisées, dont la plus fameuse est la « Municoise », des catéchismes ont été refondus. Des congrès d'instituteurs et de catéchistes s'emploient activement à la réforme de l'instruction religieuse. C'est ainsi que la section Brandebourg-Poméranie de l'Association générale des instituteurs catholiques allemands dans son assemblée annuelle, qui a eu lieu à Berlin pendant les vacances de Pâques, a débattu

sur ce sujet. Voici les conclusions nettes, précises, que l'on assure immédiatement pratiques et réalisables, qui ont été votées.

I. La réforme de l'enseignement religieux doit s'étendre :

A. Au manuel, au catéchisme,

1^o Dans son étendue : il doit être raccourci.

2^o Dans sa forme : les définitions, les questions, les réponses doivent être rendues plus simples, plus faciles, plus compréhensibles.

3^o Dans l'organisation du contenu : les matières de l'enseignement dans les divers cours doivent être mieux adaptées au développement de l'enfant et mises en évidence par des caractères d'imprimerie différents.

B. A la méthode : on demande que le catéchiste utilise davantage la méthode analytico-synthétique, celle qui part de l'intuition, des exemples de l'histoire biblique ou profane, de l'expérience et de la vie, pour aboutir à l'explication abstraite et à l'application pratique.

C. Au programme : les matières enseignées chaque année doivent être restreintes afin d'avoir le temps de les parcourir complètement et de les approfondir.

II. Il faut tendre à la publication d'un manuel uniforme pour toute l'Allemagne.

III. La section Brandebourg-Poméranie prie l'Association générale des instituteurs catholiques allemands d'entrer en pourparlers avec l'épiscopat afin de mener à bien et de concert la réforme, universellement désirée et réclamée, de l'enseignement du catéchisme.

(*Katholische Schulzeitung für Norddeutschland.*)

* * *

Faut-il donner des devoirs à la maison ? Si oui, quel en sera le but principal ?

C'est à ces deux questions que répond, dans le *Manuel général*, M. Lucien Descaves.

« La plus noble ambition que puisse avoir un instituteur lorsqu'il impose à ses élèves des tâches à domicile est celle-ci : réaliser la coopération de la famille et de l'école dans l'œuvre si importante de l'éducation et de l'instruction de l'enfance. En effet, il importe de réagir contre la tendance déplorable que prennent, de plus en plus, certains parents, de considérer l'école comme une institution destinée à les débarrasser de leurs enfants. Le jour où les parents n'auront plus que des droits et seront exempts de devoirs, l'esprit de famille ne sera plus qu'un vain mot. Si occupés que soient le père et la mère, l'enfant est le point de ralliement qu'on doit leur conserver, coûte que coûte.

« Sagement dosés, les devoirs à la maison peuvent réunir, penchés sur l'élève, guidant sa main, rectifiant ses erreurs, des parents, des collaborateurs de l'école, dans la plus belle acceptation du mot. Et quelle occasion meilleure, en outre, pourrait être offerte de pratiquer cette culture du père par le fils que souhaitait déjà Michelet !

« Que le maître ne se plaigne donc pas lorsqu'il devine, en corrigeant un devoir, que le père ou la mère a passé par là, mâché la besogne... Qu'il se félicite plutôt de voir ses efforts soutenus et la coopération réalisée. Mieux vaut un peu trop de zèle de la part des parents que leur défaillance morale. Rares, au demeurant, sont ceux qui se rendent insupportables en s'immisçant dans les méthodes et en contrariant l'œuvre du maître. C'est l'exception. L'indifférence, hélas ! est beaucoup plus commune et c'est contre elle que l'on doit réagir. »

L'école en été

En vue d'une conférence, le sujet suivant a été traité, l'année dernière, par un certain nombre de membres du corps enseignant du 1^{er} arrondissement : « Moyens pratiques à faire valoir pour rendre l'école fructueuse et attrayante en été. »

Des rapports ont été présentés par une Sœur enseignante, ainsi que par M. Equey, instituteur à Saint-Aubin. Nous en extrayons les passages que nous croyons de nature à intéresser le plus les lecteurs du *Bulletin*.

L'un des rapports débute ainsi : « Nul n'est insensible, même les hommes les plus vulgaires, à l'impression que nous fait éprouver le Beau sous toutes ses formes : beauté des êtres, beauté des choses. Nous en subissons la séduction presque malgré nous : cette vue devient un besoin pour notre âme et un aliment pour notre esprit. Aussi Dieu, à côté du blé, a mis la rose, et après l'hiver, le printemps... »

« Si l'homme, qui connaît la beauté morale du travail, a besoin d'y être excité par les influences extérieures, à plus forte raison, l'enfant, porté à la paresse, a-t-il besoin d'un milieu qui le convie à l'action. Nous disons donc que la classe doit être *agréable*, et surtout en été, où tout, dans la nature, invite l'enfant à s'émanciper, à prendre la clef des champs. »

Notons ce passage à propos des nouveaux venus, au 1^{er} mai de chaque année : « Les voici tout tremblants sur le seuil de la porte.